



**Inscription – page 2 (À retourner à La Fondation les Légendes du Golf)**

**Frais d'inscription (cocher)**

Exempté pour le tournoi de qualification	100 \$ _____
Candidat à la préqualification – membre associé actif du Circuit des Champions ou membre Classe A de la PGA (Les joueurs qui se sont qualifiés pour le tournoi de qualification n'auront pas à payer de frais additionnels)	150 \$ _____
Candidat à la préqualification - professionnel (CPGA) ou amateur (Les joueurs qui se sont qualifiés pour le tournoi de qualification n'auront pas à payer de frais additionnels)	200 \$ _____
Frais additionnels requis pour les candidats qui ne sont pas membres de la PGA of America (assurances)	20 \$ _____
<b>Total</b>	<b>_____ \$</b>

LE PAIEMENT DE TOUS LES FRAIS (NON REMBOURSABLES) DOIT ÊTRE JOINT AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- Chèque (inclus) payable à la **Fondation Les Légendes du Golf**
- Carte de crédit (Visa ou MasterCard) : \_\_\_\_\_ Date d'exp. : \_\_\_\_\_
- Nom figurant sur la carte (en caractères d'imprimerie) : \_\_\_\_\_
- Code de sécurité de la carte  
(trois chiffres figurant à l'endos de la carte) : \_\_\_\_\_
- Adresse de facturation (si différente) : \_\_\_\_\_

Le détenteur de la carte reconnaît avoir reçu les biens et/ou services pour la somme totale inscrite ci-dessus et accepte de se soumettre aux obligations précisées dans l'entente signée avec l'émetteur de cette carte.

**DÉCLARATION DES DROITS DE TÉLÉVISION, RADIO, FILM, PHOTOGRAPHIE, PRODUCTION ÉLECTRONIQUE, INTERNET ET AUTRES MOYENS SEMBLABLES DE DIFFUSION :**

En considération des services rendus par le Circuit de la PGA dans le cadre du tournoi, le soussigné accorde par les présentes au Circuit de la PGA Inc., sans limitation et incluant le droit de les accorder à des tiers, tous les droits de diffusion et/ou de reproduction sous forme de télévision, films, internet, applications interactives (décrites ci-dessus) et/ou toute autre forme de présentation audio ou vidéo connue ou existante, incluant, sans limitation, la diffusion directe en ondes, par câble, DBS, MDS, radio satellite, bande large, sans fil, télévision payante, télévision par souscription et sur demande et tous autres droits similaires en relation avec sa participation au tournoi. Les «applications interactives» signifient la présentation du tournoi par le biais de tout média qui permet à l'auditeur/utilisateur de manipuler la présentation ou d'accéder à d'autres renseignements pertinents durant la présentation et les jeux vidéo. Le soussigné accepte de s'abstenir de toute action qui pourrait interférer avec les droits du Circuit de la PGA Inc. ci-dessus mentionnés et accordés et cédés au Circuit de la PGA Inc. ou tous autres usages.

Le soussigné déclare par les présentes qu'il a les moyens financiers de subvenir à ses besoins sur le Circuit de la PGA, le Circuit des Champions ou le Circuit *Nationwide* pour une année entière et que les renseignements fournis par lui dans ce formulaire sont exacts et complets. Le soussigné comprend que la transmission de tout renseignement erroné ou faux pourrait conduire à son expulsion du tournoi et à sa suspension ou à la radiation de tous ses privilèges dans le cadre de tournois cocommandités, approuvés ou endossés par le Circuit de la PGA.

En m'inscrivant, j'accepte les conditions suivantes :

- J'accepte les règlements indiqués dans le Document A ci-joint et le fait que mon inscription peut être refusée.
- Je comprends que la pratique du golf implique certains risques inhérents et consens à assumer l'entière responsabilité des conséquences possibles liées à de tels risques.
- J'assume l'entière responsabilité de m'assurer que ce formulaire d'inscription a été reçu par La Fondation les Légendes du Golf le ou avant la date d'échéance stipulée dans le Document A et le fait qu'elle sera automatiquement rejetée si reçue après cette date d'échéance.
- J'assume entièrement les risques de retard dans la réception de mon inscription et comprends que La Fondation les Légendes du Golf ne sera aucune liée à tout retard ou conséquence liée à ce retard, incluant le rejet de cette inscription.
- Je comprends que la responsabilité de confirmer la réception de mon inscription auprès de La Fondation les Légendes du Golf m'incombe entièrement.
- Je comprends que je ne pourrai être inscrit au tournoi avant d'avoir fourni un formulaire d'inscription dûment complété.

**Note : Tous les participants au tournoi de qualification DOIVENT utiliser un équipement conforme aux critères de compétition 2010 quant aux spécifications concernant les rainures (voir ci-dessous). Cette condition NE S'APPLIQUE PAS à la ronde de préqualification.**

\_\_\_\_\_  
**Signature originale du candidat (OBLIGATOIRE)**

(Veuillez transmettre ce formulaire par la poste ou par télécopieur, ainsi que les coordonnées concernant le paiement, à La Fondation les Légendes du Golf indiquée dans le Document A)

## Document A – Procédures et de renseignements du tournoi de qualification



*Pages 3 à 5 – À conserver par le candidat*

**Tournoi :** Championnat de Montréal  
**Hôte du tournoi :** La Fondation les Légendes du Golf  
**Adresse :** 774 rue Saint-Paul Ouest  
Montréal, Québec, Canada, H3C 1M4  
**Téléphone :** (514) 842-5621 **Télécopieur :** (514) 842-7262  
**Site internet :** [www.championstourmontreal.com](http://www.championstourmontreal.com)

---

### Ronde de qualification

*Club Laval-sur-le-Lac (Vert) à Laval, Québec le mardi 29 juin 2010.*

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DE L'INSCRIPTION À LA RONDE DE QUALIFICATION :**  
Vendredi 25 juin, 2010 à 17h (heure de l'est).

**Numéro de téléphone du club de golf :** (450) 627-2643

### Ronde de préqualification

*Club de golf Le Blainvillier (Héritage) à Blainville, Québec le vendredi 25 juin 2010.*

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DE L'INSCRIPTION À LA RONDE DE PRÉQUALIFICATION :**  
Lundi 21 juin 2010 à 17h (heure de l'est).

**Numéro de téléphone du club de golf :** (450) 433-1444

\*\*\* Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. S.V.P. envoyer votre application par fax ou poste à La Fondation les Légendes du Golf.

---

### ***Procédures et renseignements :***

**Généraux :** Une ronde de qualification (et de préqualification, telles que décrites ci-dessous) se tiendra pour chaque omnium ou tournoi ouvert à tous organisé par La Fondation les Légendes du Golf et géré par le Circuit des Champions. Les règles de la *USGA* s'appliqueront telles que modifiées par le Circuit des Champions. Un exemplaire des « règles locales et conditions de compétition » du Circuit des Champions sera mis à la disposition des participants sur le site («Hard Card»). Toutes les décisions du Comité de règlement sont finales.

**Éligibilité pour un tournoi de qualification :** L'accessibilité au tournoi de qualification est limitée aux joueurs professionnels âgés de 50 ans et plus, dans les catégories suivantes :

- 1. Gagnants d'un tournoi** (Circuit de la *PGA* et Circuit des Champions) – victoires officielles et joueurs éligibles selon la catégorie des gagnants de tournois en équipe du Circuit de la *PGA*);
- 2. Membres vétérans** (150 cotes ou plus en carrière dans le Circuit de la *PGA* ou 100 positions et plus dans les 48 premiers en carrière dans le Circuit des Champions ou un total de 150 (ou plus) cotes et positions dans les 48 premiers combinées en carrière dans le Circuit de la *PGA* et dans celui des Circuit des Champions) ;
- 3. Les 75 meilleurs joueurs sur la Liste officielle des gains du Circuit des Champions 2009 ;**
- 4. Les 30 meilleurs (et ex-æquo) du tournoi national de qualification 2009 du Circuit des Champions ;**
- 5. Un maximum de six (6) joueurs provenant de la ronde de préqualification.**

Chaque événement de qualification s'effectuera sous la forme d'une ronde de 18 trous selon le nombre de coups. Un maximum de quatre (4) joueurs ayant obtenu les meilleurs pointages de la ronde de qualification obtiendront leur droit d'entrée dans le tournoi officiel, selon les politiques et procédures en vigueur dans le Circuit des Champions. Il n'y aura pas de substituts provenant de la ronde de qualification. Une ronde de prolongation au trou (« sudden death ») suivra immédiatement la ronde de qualification, dans le cas d'ex-æquo, pour déterminer les joueurs se qualifiant pour le tournoi. Le nombre de places disponibles (si moindre que quatre) sera affiché avant le début de la ronde de qualification.

**Note 1 :** Catégorie des 10 meilleurs. Un maximum d'un (1) joueur ayant obtenu au moins une 10<sup>e</sup> place (et ex-æquo) dans le tournoi précédant immédiatement le tournoi de qualification, si non exempté autrement à l'échéance de l'Inscription, avancera dans le tournoi suivant ouvert à tous et cocommandité, réduisant d'un (1) le nombre de places disponibles pour cette ronde de qualification.

**Note 2 :** Dans le cas où les tournois se dérouleraient durant des semaines consécutives, tout joueur qui aurait joué dans le tournoi précédent du Circuit des Champions pourra être éligible pour la ronde de qualification suivante se déroulant le lundi ou le mardi suivant ce tournoi.

**Inscription :** La date limite de réception des inscriptions des joueurs éligibles pour une ronde de qualification est fixée au vendredi précédant la ronde de qualification, à 17 heures (heure locale du site du tournoi). Tous les joueurs doivent s'inscrire avant la date limite. Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions par télécopieur ou en ligne peuvent être acceptées à la discrétion de La Fondation les Légendes du Golf.

**Ronde de préqualification :** Une ronde de préqualification précédera chaque tournoi de qualification (habituellement jouée durant la semaine précédant la qualification). La ronde de préqualification sera ouverte à tous les amateurs et professionnels âgés de 50 ans et plus le jour de la ronde de préqualification qui sera tenue sur 18 trous selon le nombre de coups. Le tableau des joueurs sera limité à 144 participants. Toutes les inscriptions seront traitées sur une base de «premier arrivé, premier servi». Advenant le cas où le nombre d'inscriptions reçues au cours d'une même journée entraînerait un dépassement de la limite de 144 joueurs, le tableau sera complété en alternance avec la liste des substituts selon un tirage au sort effectué par La Fondation les Légendes du Golf. L'échéancier et les procédures de réception des inscriptions pour la ronde de préqualification seront déterminés par La Fondation les Légendes du Golf mais la date limite devra précéder d'au moins deux jours la date du tournoi de préqualification.

Un maximum de cinq (5) joueurs, soit les six meilleurs pointages, de la ronde de préqualification obtiendront leur droit d'entrée dans le tournoi de qualification. (Note : À la discrétion de La Fondation les Légendes du Golf, une des six places pourrait être accordée à son choix.) Il n'y aura pas de substituts provenant de la ronde de préqualification. Si l'un des six meilleurs pointeurs de la ronde de préqualification n'est pas en mesure de participer au tournoi de qualification, il ne sera pas remplacé par un autre joueur de cette ronde de préqualification. Le nombre de places disponibles en provenance de la ronde de préqualification (5) sera affiché avant le début de cette ronde.

**Accès aux amateurs :** La ronde de qualification est ouverte aux professionnels seulement, âgés de 50 ans et plus. Les amateurs ont la possibilité de participer à la ronde de préqualification tout en maintenant leur statut d'amateur. Cependant, si un amateur qui participe à la ronde de préqualification réussit à se qualifier pour le tournoi de qualification, son statut d'amateur sera suspendu avant son inscription au tournoi de qualification. Les amateurs qui deviennent professionnels spécifiquement pour accéder à un tournoi de qualification et échouent à se qualifier doivent remplir une demande auprès de la USGA pour retrouver leur statut d'amateur.

**Preuve d'âge :** Les joueurs qui s'inscrivent à une ronde de préqualification ou de qualification doivent être prêts à fournir une preuve pertinente de leur âge, selon les critères du Circuit des Champions (soit une copie certifiée du certificat de naissance) avec leur inscription. La Fondation les Légendes du Golf sera responsable de vérifier que tous les participants sont âgés de 50 ans et plus.

**Frais d'inscription (non remboursables) :**

**100 \$** – Tous les joueurs qui participent au tournoi de qualification (les candidats qui obtiennent leur droit d'entrée et ceux qui accèdent au tournoi comme substituts, à la condition qu'ils aient joué dans la ronde de qualification, n'auront pas à payer de frais additionnels pour participer au tournoi officiel.)

**150 \$** – Les joueurs qui participent à la ronde de préqualification et qui sont membres associés du Circuit des Champions ou membres Classe A de la *PGA of America* (Les joueurs qui se qualifient pour la ronde de qualification n'auront pas de frais additionnels à payer.)

**200 \$** – Tous les autres joueurs participant à la ronde de préqualification incluant les membres CPGA (Les joueurs qui se qualifient pour la ronde de qualification n'auront pas à payer de frais additionnels.)

**Note :** Des frais additionnels de 20 \$ pour couvrir les assurances seront requis des joueurs qui ne sont pas membres de la *PGA of America*. Les membres de CPGA doivent également payer ces frais additionnels.

**Critères de performance** : Si un joueur ne réussit pas à maintenir un niveau de jeu raisonnablement compétitif, le Circuit des Champions se réserve le droit de le retirer de la compétition ou de lui refuser toute participation future et ce, sans aucun remboursement. Un nombre excessif de tournois « sans carte » pour un joueur pourrait lui voir imposer un refus de participer à des tournois ultérieurs.

**Spécifications concernant les rainures** : Les participants au tournoi de qualification **DOIVENT** utiliser un équipement conforme aux *critères de compétition 2010 sur les spécifications concernant les rainures*, tels que définis par le Circuit de la PGA, le Circuit des Champions et aux *critères de compétition locaux* du Circuit Nationwide (« Hard Card »). Cette condition **NE S'APPLIQUE PAS** à la ronde de préqualification. Une liste complète des données de conformité de plusieurs bâtons, de même que des spécifications concernant les rainures pour les tournois de compétition, est disponible sur le site USGA.org ou en contactant le *USGA Equipment Standards Department*, au 908 234-2300. Les joueurs devront vérifier que leur équipement est conforme aux nouvelles spécifications longtemps avant le début de la compétition et être bien conscients que de réussir à se qualifier par le biais d'une ronde de préqualification avec des bâtons aux rainures non conformes aux normes de 2010 les oblige néanmoins à utiliser des bâtons aux rainures conformes pour leur entrée dans le tournoi de qualification.

Si, avant ou durant la compétition, un joueur s'interroge sur la conformité d'un de ses bâtons, les officiels de La Fondation les Légendes du Golf sur place statueront sur la conformité du bâton sans retarder la poursuite du jeu. Il n'y aura aucune vérification de la conformité des rainures sur le site du tournoi de qualification. Dans l'éventualité où la conformité des bâtons ne pourrait pas être décidée rapidement et causerait un préjudice à l'accessibilité du joueur au tournoi de qualification, le bâton sera apporté sur le site du tournoi pour vérification. Advenant le cas où ce joueur serait disqualifié suite à cette vérification, la place laissée ainsi vacante serait comblée par le joueur suivant sur la liste des substituts du Circuit des Champions.

Dans le cas où la non conformité d'un bâton serait constaté après la fin de la compétition, les termes du Règlement 34 des Règlements du Golf s'appliqueront.

**Transport motorisé (voitures de golf)** : En accord avec la politique présentement en vigueur pour les tournois officiels du Circuit des Champions, les joueurs sont autorisés à utiliser des voitures de golf durant les rondes de préqualification et de qualification, à moins que les représentants du Circuit des Champions sur le site imposent leur interdiction à cause des conditions du terrain. Les joueurs n'ont pas l'obligation d'être accompagnés d'un cadet mais ont la possibilité de le faire, selon leur choix. Un joueur peut aussi marcher et transporter ses bâtons ou utiliser une voiturette à main manuelle ou électrique.

**Temps de départ** : Les groupes et les temps de départ seront établis dès que l'heure et la date d'échéance seront atteintes, pour chaque événement respectif, et mis à la disposition des joueurs en contactant par téléphone le site du tournoi de qualification durant la journée précédant le début de l'événement.

**Tenue vestimentaire/Comportement** : Joueurs : Les joueurs doivent présenter, en tout temps sur le site d'un tournoi, une apparence soignée et des vêtements appropriés. Les vêtements portés par les joueurs doivent être conformes aux normes acceptables dans le domaine du golf. Les jeans, shorts coupés ou non et les tee-shirts ne sont pas convenables.

**Cadets** : Les cadets doivent porter, en tout temps sur le site d'un tournoi, des pantalons longs ou des shorts de couleur unie coupés à la hauteur des genoux. Les jeans, pantalons coupés et tee-shirts sont interdits. Le port de chaussures à semelle souple est requis. Les souliers de golf à crampons de métal ou souples sont prohibés.

Un joueur ou un cadet qui se comporte de manière incompatible avec le statut de professionnel s'expose à être exclus de la compétition et/ou à subir des actions disciplinaires de la part du Circuit des Champions. Chaque joueur est responsable du comportement de son cadet.

L'usage de téléphones cellulaires durant la compétition est strictement interdit selon les Règlements du Circuit des Champions.

**Remboursement partiel/Critères en cas d'annulation** : Tout remboursement partiel ou annulation des tournois de qualification doit suivre les règles établies par le Livret du joueur et les Règlements de tournoi du Circuit des Champions. Dans l'éventualité où une ronde de préqualification ou de qualification serait annulée, sans possibilité de jeu pour aucun participant, tous les frais d'inscription et d'assurance seront remboursés intégralement. Si une ronde de préqualification ou de qualification est annulée après le début de la compétition, les frais d'inscription seront remboursés à l'exception des frais d'assurance de 20 \$, le cas échéant, et de frais administratifs de 25 \$. Le Circuit des Champions se réserve le droit de modifier la formule des tournois, les sites, les places disponibles et toute autre procédure à sa discrétion.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec **La Fondation les Légendes du Golf** au **(514) 842-5621**.